Barre
des Cévennes

Le lundi 24 mars 2025

A tous les élus

Conseil municipal

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 28 mars 2025
à 18h45 à la Mairie.

Bien cordialement,

Le Maire,

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

François Rouveyrol

Ordre du jour du Conseil municipal du vendredi 28 mars 2025

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du samedi 15 mars 2025.
3. Attribution des subventions 2025
4. Décision modificative n°1 pour le budget principal.
5. Eglise romane de Barre des Cévennes : diagnostic en vue de la restauration de l'église pour un montant HT de 14 525 Euros (17 430 Euros TTC). Recherche de cofinanceurs.
6. Remise en état des 2 portes des garages communaux pour un montant HT de 4 047,97 Euros (4 857,56 Euros TTC).
7. Implication du « Collectif fantastique » pour la réalisation du Nouvel hameau et la poursuite de la réflexion sur le Tiers lieu.
8. Partenariat entre le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Sud Lozère et la Commune de Barre des Cévennes pour la réalisation du Nouvel hameau.
9. Cour Administrative d'Appel de Toulouse : requête de Monsieur Marc LEMARIE contre la commune de Barre des Cévennes. Autorisation donnée au Maire d'ester en justice.
10. Taux de promotion relatifs aux avancements de grade.
11. Modalités de mise en œuvre de la participation au financement de la protection sociale complémentaire frais de santé des agents.
12. Diffusion et organisation d'évènements en musique : acquittement des droits à la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique) pour un forfait illimité de 152.01 Euros TTC par an.

Questions diverses

- Adressage